

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2009

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Mesdames Marina de Watteville et Véronique Rodondi et Messieurs Enrico Monsutti, Président, Michel Ostertag et Jean-Claude Favre, s'est réunie à 9 reprises entre le 23 mars et le 25 mai 2010, séances parmi lesquelles ont eu lieu le 19 avril une séance de présentation par la Municipalité du Rapport de gestion 2009 et des Comptes communaux 2009 et le 3 mai une séance consacrée aux «Questions orales» en présence de la Municipalité et de la Commission des finances.

COMPTE-RENDU DES VISITES

La visite traditionnelle de la Commune s'est déroulée le 19 mai en fin de journée. A cette occasion, la CG a pu constater sur place, et conformément aux désirs qu'elle avait exprimés, les objets suivants:

Quartier de Burenoz-Malavaux

Avec la conclusion de la construction des nouveaux immeubles sis en Burenoz, ce n'est pas moins de 87 nouveaux couples ou familles qui vont s'établir prochainement à Belmont et avec eux viendra un flot de véhicules additionnels qu'il faudra intégrer sur les routes de notre commune.

Accompagnée des membres de la Municipalité, la CG s'est rendue sur place pour écouter les explications des techniciens communaux sur les mesures qui seront prises pour assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de cette portion de notre réseau routier.

Parmi les aménagements prévus ou à l'étude, on peut signaler :

- la mise en place d'un ralentisseur sur la Route du Burenoz à la sortie des nouveaux immeubles;
- la réfection des trottoirs le long de la Route du Burenoz selon un nouveau concept qui rendra les piétons prioritaires aux véhicules sortant des immeubles voisins;

- la mise en place de coussins berlinois sur la Route du Burenoz en aval du croisement avec le Chemin de Malavaux et en amont du croisement avec le Chemin des Grands-Champs;
- le rétrécissement de la chaussée et l'élargissement des trottoirs sur tout le tronçon de la Route du Burenoz se trouvant en amont du Chemin des Grands-Champs.

La CG ne peut que se réjouir des actions entreprises par la Municipalité pour améliorer la sécurité des usagers de cette route utilisée quotidiennement par une moyenne de 2'500 véhicules.

Temple de Belmont

Suite à l'acceptation en mars 2009 par le Conseil Communal du préavis allouant un crédit de CHF 210'000 pour la réfection de la façade Ouest, des contreforts, du porche d'entrée, du perron et d'une remise à neuf des bancs, la CG a pu constater avec satisfaction que ces travaux de réfection de ce monument emblématique de notre commune ont été réalisés selon les règles de l'art et avec tout le soin et la diligence nécessaires. Toutefois, des décisions doivent encore être prises quant au perron (homogénéité ou non des pierres) et au chauffage (dangereux et vétuste) de cet édifice. Affaire à suivre.

Maison Pasche

A l'occasion de la visite de la commune, et selon ses vœux, la CG a eu le plaisir de découvrir la maison Pasche.

Lors de sa visite dans les étages, elle a pu constater la vétusté de la bâtisse. Sa situation étant néanmoins de premier ordre, la CG a suivi avec intérêt l'historique et les premières pistes et réflexions en cours quant à sa future transformation.

La CG se réjouit d'apprendre qu'une solution de petits logements à loyers modérés est envisagée. Elle encourage vivement la Municipalité à poursuivre le projet dans ce sens et à trouver une solution satisfaisante pour la nouvelle affectation de ce bâtiment.

EXAMEN DE TROIS DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE AU COURS DE L'ANNEE 2009

Dans un deuxième temps, la CG a tenu à examiner, parmi les dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2009, ceux concernant:

1. La garderie-nurserie de l'Espace Cancoires
2. La participation à Romande Energie Commerce SA
3. La mise en place du portail Ouest

Garderie-nurserie de l'Espace Cancoires

La CG constate, après lecture du dossier relatif à la garderie, que la Municipalité a œuvré sans relâche pour offrir aux parents et aux enfants un lieu d'accueil en accord avec les souhaits de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) et du SPJ

Handwritten signature and initials:
 MA ETJ J-5-L

(Service de la protection de la jeunesse). Des exigences notifiées ultérieurement par l'ECA ont par la suite nécessité une mise en conformité.

La Municipalité doit faire face à un important échange épistolaire de la part de certains parents aux exigences les plus diverses. Elle est confrontée en outre à des situations d'urgence de prise en charge, auxquelles elle accorde toute son attention.

Restons attentifs au maintien des taux d'occupation au terme de cette première année d'exploitation, puisqu'ils seront déterminants dans le calcul de la redistribution des subventions.

Nous notons également que l'objectif de la FAJE pour 2011 est de créer 2500 places d'accueil de jour dans le Canton.

Participation à Romande Energie Commerce SA

Suite à la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité adoptée le 23 mars 2007 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, la commune de Belmont a décidé de prendre une participation dans le capital d'une société commerciale d'approvisionnement en électricité nommée Romande Energie Commerce SA (ci-après RECOM).

Cette décision a été actée lors de la séance du Conseil Communal du 22 novembre 2007 (Préavis 16/2007).

La CG a examiné le dossier relatif à la mise en place de RECOM et à son fonctionnement au cours de l'année 2009.

Force est de constater que, avec une participation au capital de 0.15%, Belmont n'a que peu de poids dans les décisions prises pour la bonne marche de cette nouvelle société.

On peut cependant noter que la mise en place de RECOM a été bien orchestrée et que la société de conseil mandatée pour ces travaux a dû œuvrer avec beaucoup de patience et de diplomatie pour mettre d'accord l'ensemble des partenaires sur les modalités de fonctionnement de la nouvelle structure.

Rappelons que les actionnaires initiaux de RECOM regroupaient la société Romande Energie Hodling, les communes de Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, Pully, Bussigny, Romanel, Paudex et Belmont; la Commune de Lausanne ayant préféré dans un premier temps participer sous la forme d'un consortium.

Il n'était donc pas facile de trouver des principes de fonctionnement satisfaisants pour tous les participants.

Ainsi, une année après le démarrage de cette nouvelle structure, les communes ne sont toujours pas arrivées à un accord d'harmonisation des tarifs pour l'ensemble des clients desservis.

En ce qui concerne les décisions prises par Belmont dans le cadre de l'établissement de RECOM, sa position s'est généralement rapprochée de celle de son habituelle grande sœur du bord du lac, Pully.

Une des modifications importantes pour notre commune, induite par la mise en place de RECOM, a été le changement du système informatique de facturation de l'électricité à nos habitants.

Handwritten signature and initials:
un en J-5-2

En effet, la commune a décidé de sous-traiter à RECOM tout le processus de facturation électricité/eau/épuration, bénéficiant ainsi d'un système informatique plus performant et dont les coûts de maintenance seront mutualisés entre les différents partenaires participants.

Ce changement a eu lieu en novembre 2008 et les habitants de Belmont reçoivent depuis lors une nouvelle facture à entête de RECOM.

Malheureusement, la première année de fonctionnement de RECOM n'a pas été aussi profitable qu'initialement espérée par les actionnaires.

En effet, l'ouverture du marché initiée début 2008 pour les gros consommateurs (dits « clients éligibles ») n'a pas fonctionné aussi bien que prévu.

Seuls quelques rares clients éligibles ont pris la décision de changer de fournisseur, ce qui fait que les projections de résultats calculées initialement ne se sont pas réalisées.

L'arrivée de deux nouveaux actionnaires (Forces Motrices de l'Avançon et la Société de Distribution Electrique de Champéry) à fin 2009 est une bonne nouvelle et apportera quelques clients additionnels.

Il faut par contre noter que la Ville de Lausanne est déçue de l'évolution de la marche des affaires de RECOM et n'envisage pas pour l'instant de prendre une participation dans la société, tel qu'elle le prévoyait initialement.

Les premiers pas d'une structure telle que RECOM sont forcément hésitants. Une législation encore en évolution avec des révisions survenant parfois à l'improviste, des variations de prix importantes sur le marché de l'électricité, de nombreuses communes concernées ayant des objectifs pas toujours concordants, rendent l'établissement de résultats prévisionnels difficile.

Nous restons cependant persuadés que la décision prise en 2007 d'associer Belmont à RECOM était la bonne pour notre commune et qu'elle permettra à terme aux habitants de Belmont de bénéficier d'une électricité non seulement obtenue à des conditions tarifaires très satisfaisantes, mais également produite selon des normes respectueuses de notre environnement.

Portail Ouest

La CG a pu s'assurer que la procédure de soumission dans son ensemble a été correctement suivie et l'attribution aux prestataires également traitée dans les règles de l'art.

La sélection d'attribution notamment du « gros-cœuvre », soit plus de CHF 300'000.-, a été effectuée au moyen d'un tableau de sélection à entrées multiples prenant en compte divers critères techniques, de sécurité, de fiabilité, de respectabilité, etc. pour 40% et de prix pour 60%, le tout pondéré par un coefficient.

La CG a pu se satisfaire de l'exécution des travaux menés à terme dans le respect des normes environnementales.

Rendez-vous donc l'année prochaine à l'Est.

Handwritten notes:
UR EN L. JS

ETUDE DU RAPPORT DE GESTION 2009

Administration Générale – Personnel – TL – Délégué aux Affaires Lausanne Région – PPP (PCI, Police, Pompiers)

Gestion du personnel

Depuis 2006, la population de la Commune a augmenté de 210 personnes.

En ce qui concerne les employés communaux, les EPT (équivalent plein temps) oscillent entre 18.9 et 19.5 et le nombre de postes d'apprentissage reste stable.

Une augmentation de 8 postes de travail entre 2006 et 2009 est constatée, équivalant à des contrats de droit privé à temps partiel.

La CG salue la mise en place d'un système informatique pour la gestion des ressources humaines et prend note qu'il sera efficace dès 2011.

Dès lors, la CG reste attentive à l'élaboration d'un futur règlement sur le personnel, projeté à la suite de la mise en route de ce système informatique.

Police Intercommunale

Lors du rapport de la CG en 2006, celle-ci a jugé la solution choisie par la Municipalité et acceptée par le Conseil Communal le 4 mai 2006 "bonne en l'état" mais déplorait n'avoir pas eu d'offre comparative pour un contrat de prestations avec la gendarmerie cantonale.

En rédigeant son rapport sur l'exercice 2009, l'actuelle CG salue le choix de la Municipalité puisque l'association des 4 communes (Pully, Paudex, Savigny, Belmont) semble lui donner satisfaction tant au niveau des prestations que dans la bonne entente régnant au sein des divers groupes de travail.

Cette solution semble en outre lui permettre de garder un pouvoir décisionnel afin d'œuvrer en faveur d'une police de proximité.

Néanmoins, la CG tient à souligner que cette police de proximité doit idéalement avoir une image rassurante pour la population.

Une prévention des infractions de la circulation nous paraît de première importance et tout-à-fait souhaitable, mais en évitant les excès de zèle qui pourraient venir ternir cette image auprès de la population.

La CG prend note que des précisions ont été demandées au Canton concernant des contrats de prestations, et qu'un délai a été fixé à fin 2010 pour effectuer ce choix entre prestations cantonales et municipales. Dès lors, elle suivra avec intérêt la suite des événements.

Lausanne Région

La CG se réjouit de trouver des informations récentes sur le compte-rendu des travaux des différentes commissions.

En effet, les extraits du rapport de gestion édité par Lausanne Région rejoignent un certain nombre de nos préoccupations et nous fournissent une bonne vue d'ensemble.

Handwritten signature and initials:
ML EN JS L

Belmont nous apparaît rester une petite commune mais avec un rayonnement important.

Une réflexion semble se dessiner autour de la collaboration entre les réseaux d'accueil de jour de Lausanne Région. En effet, une harmonisation serait vivement souhaitée.

La formation, l'écoute et l'attention portée aux enfants étant le garant du respect des règles collectives, nous encourageons la Municipalité à préserver autant l'offre que la qualité de l'accueil parascolaire.

Finances – Domaines – Bâtiments Communaux – Forêts – Vignes

Finances

La CG relève la qualité de présentation des comptes communaux 2009 et tout particulièrement l'utilité des informations complémentaires fournies en annexe au préavis sur les comptes.

Merci donc à notre nouveau boursier communal pour cet excellent travail.

Le détail des finances de la Commune vous étant présenté par la Commission des Finances, la CG se limite à signaler une année 2009 qui a été chargée en investissements et a donc imposé une augmentation de l'endettement net qui fort heureusement a pu se faire à des taux très bas et n'a donc pas impacté la charge globale de la dette de la Commune.

Elle note également qu'un nouveau système de péréquation est à l'étude et qui, s'il entrait en vigueur le 1^{er} janvier 2011 comme prévu, aurait un impact négatif sur les comptes de la Commune d'environ 6 points d'impôts, soit presque un million.

Domaines et Bâtiments

La CG se plaît à constater la bonne exécution des travaux de construction de l'Espace Cancoires, le bon entretien de la Grande Salle et du refuge des Bas-Monts ainsi que la future reconstruction du refuge de Malatête.

Elle prend note de la nécessité d'avoir des évaluations plus précises des besoins avant de démarrer les travaux d'extension du collège (3^{ème} étape), en particulier la décision du Canton de rapatrier les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} de Pully à Belmont.

Elle encourage cependant la Municipalité à régler rapidement les problèmes liés aux manques de rénovation de la Maison Pasche et de l'Auberge Communale.

Forêts et Vignes

La CG se réjouit de déguster les vins 2009 de notre Commune que tous annoncent d'une qualité exceptionnelle.

Ecoles – Œuvres Sociales – Affaires Culturelles

La CG espère recevoir prochainement des informations quant aux futurs conseils d'établissements regroupant des représentants communaux, des directions d'établissements, des parents d'élèves et des milieux de l'Association de parents d'élèves.

UR
ET
L. J. S.

La CG se réjouit d'être informée de la suite des événements et si la Municipalité envisage de nommer des représentants communaux à ces futurs conseils.

Il est tout à fait réjouissant de savoir que toutes les classes ont fait une course d'école.

Effectifs

Les effectifs des classes sont dans la norme supérieure EVM (22 élèves en moyenne à Belmont pour 18 en moyenne à Pully). La CG espère que la troisième étape de l'extension du Collège permettra de revenir à des classes avec des effectifs moins élevés.

Ecole de musique de Pully

Malgré la nouvelle loi sur les écoles de musique, la Commune de Belmont maintient ses prestations et n'aura pas à subir d'augmentations des coûts, ce qui est très réjouissant pour nos futurs musiciens et leurs parents.

Accueil de la petite enfance

L'accueil des enfants à Belmont est tout à fait performant, d'une part grâce à l'ouverture de la nursery garderie « les Moussaillons » et d'autre part grâce aux AMF, autrement dit accueil en milieu familial.

Il est toutefois regrettable de constater que 70 enfants, répartis dans les communes de la région (Belmont, La Conversion, La Croix, Lutry, Paudex et Pully), sont en liste d'attente afin de trouver un AMF.

Les nouvelles directives édictées par la LAJE sont-elles dissuasives, la structure trop « lourde » pour les futurs éventuels AMF ? Le salaire trop bas face à la responsabilité de ces personnes et le manque de visibilité pour celles ne faisant pas partie du réseau FAJE-LAJE ?!

Les responsables de la structure AFJ (accueil familial de jour) ont organisé un repas de Noël auquel ils ont convié les AMF et les enfants accueillis par ces derniers. Ceci est très louable certes, mais la CG se demande toutefois si les AMF croient encore au Père Noël...

Serait-il possible d'obtenir un répertoire des mamans de jour réseautées et non réseautées, mais déclarées ?

Il est bien évidemment primordial de préserver un accueil de qualité pour tous les enfants !

Activités locales

La CG est heureuse de constater que la vie associative de Belmont est très vivante et que les Cancoires participent volontiers aux différentes manifestations proposées tout au long de l'année.

Handwritten signature and initials:
UR EM J⁵ L.

Services Industriels – Travaux Publics – Assainissement et Environnement – Espaces Verts

La CG salue favorablement la décision de la Municipalité d'apporter une aide financière lors de l'acquisition d'un vélo électrique par un citoyen de Belmont et l'encouragement à poursuivre cette action à l'avenir.

En ce qui concerne Romande Energie Commerce SA (RECOM), la CG se réfère à ses constatations et commentaires figurant sous la rubrique « Examen de trois dossiers particuliers traités par la Municipalité ».

La CG s'inquiète de constater que, malgré les diverses possibilités offertes à la population, le tri et le recyclage des déchets ne permet pas en l'état une augmentation du taux de recyclage. Cela étant, nous tenons à relever la qualité du plan directeur communal de gestion des déchets proposé par la Municipalité et adopté par le Conseil Communal dans sa séance du 28 mai 2009. Espérons que sa mise en œuvre permettra l'augmentation du taux de recyclage et l'amélioration des aspects qualitatifs (propreté et esthétique) de la gestion des déchets, tout en maîtrisant ses coûts !

Aménagement et Gestion du Territoire (Police des Constructions et Urbanisme) – Temples & Cultes

Service de contrôle des citernes

La CG prend note de l'évolution de la situation et de l'établissement du fichier de contrôle des citernes et s'en réjouit pour notre environnement, ayant à l'esprit les dégâts que le mazout peut occasionner à la faune aquatique, par exemple celle du golfe du Mexique.

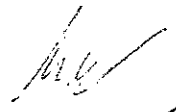
Permis de construire

La situation continue d'évoluer lentement mais positivement demandant toutefois encore un suivi « à bras le corps » et la CG ne peut que soutenir notre Municipale dans ce sens.

Un tableau récapitulatif des permis de construire et d'habiter octroyés a été préparé suite à une demande de la CG lors des questions orales à la Municipalité. Il donne un premier aperçu du travail effectivement généré par ces divers permis et effectué par les employés communaux. La CG verrait d'un bon œil une certaine pérennisation de ce tableau à inclure dans le rapport de gestion afin de donner cette information à tous les Conseillers communaux. Afin d'être le plus éloquent possible, il devrait indiquer non seulement le « stock » de permis de construire ouverts en début et en fin de chaque année mais aussi contenir un calcul similaire indiquant peut-être le nombre de logements nouveaux concernés car, un arbre cachant la forêt, un nouveau permis d'habiter pour un immeuble ou une villa locative n'a pas le même poids « logement/travail » qu'un permis pour la pose d'un « Velux ».

Temples et cultes

La CG a pris note que la CILV (Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud) a été reconnue d'intérêt public et que notre commune a participé à raison de

NR En L.  J-5

2,25% de la subvention totale se montant à CHF 30'000.- C'est donc ainsi un montant de CHF 675.- qui a été payé.

La convention liant la commune étant valable pour 2008 et 2009, une nouvelle version est à rediscuter et fera peut-être l'objet d'un commentaire l'année prochaine. La CG enjoint la Municipalité à persévérer dans la prorogation de cette convention afin de continuer à œuvrer pour le maintien de la paix confessionnelle dans une période apportant déjà assez d'autres remises en question.

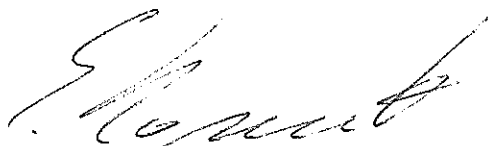
CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et lui sait gré de la présentation claire et complète des très nombreuses tâches et activités qu'elle a accomplies au cours de l'exercice 2009.

La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2009.

Belmont-sur-Lausanne, le 26 mai 2010

Pour la Commission de Gestion :

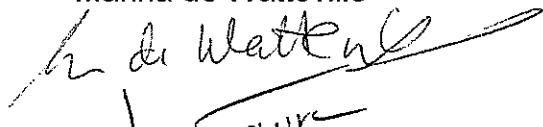
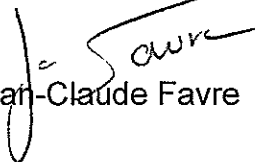


Enrico Monsutti, Président

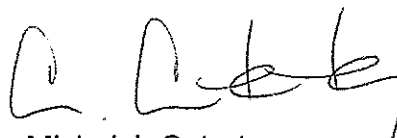


Véronique Rodondi

Marina de Watteville

Jean-Claude Favre



Michel J. Ostertag